Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 31/07/2024 - 34516 - 2001 B 05765 - 440 085 686 - ADA SERVICES

ADA SERVICES
Société à responsabilité limitée
au capital de 358 000 euros
Siège social : 22-28 Rue Henri Barbusse
92110 CLICHY
440 085 686 RCS NANTERRE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 12 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vendredi douze juillet,
A 10 heures,
Au siège social à CLICHY,

Le soussigné Monsieur Edwin PRACHE, Directeur Général de la société ADA, associée unique de la société ADA SERVICES, société à responsabilité limitée, au capital de 358 000 euros, agissant en qualité de représentant de la société ADA,

Par suite de la réception, d'un courrier de Monsieur Christophe PLONEVEZ, en date du 8 juillet 2024, reçu le 10 juillet courant par mail, de sa démission de l'ensemble de ses mandats d'administrateur et de gérant concernant des sociétés du Groupe Rousselet, et donc de son mandat de co-gérant de la société ADA SERVICES.

A pris les décisions suivantes :

- Démission d'un co-gérant non associé,

- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'Associée Unique prend acte de la démission de Monsieur Christophe PLONEVEZ, de son mandat de co-gérant, à compter de ce jour et décide de ne pas le remplacer.

Monsieur Edwin PRACHE restera seul gérant de la société.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'Associée Unique
Pour la société ADA

